

M. le Dr. Boyer propose secondé par M. L. A. Latour, Que des remerciemens soient offerts à M. le Président et aux autres officiers de l'association et en particulier aux membres du comité de secours pour leur administration et gestion des affaires de l'association durant l'année qui vient de s'écouler.

—Les Révds. MM. Roy, curé de Charlesbourg, M. Montminy, de St. Gervais, et Robson, de St. Thomas, sont partis ce matin, pour aller porter les secours de la religion aux détenus malades à la Grosse-Isle.

—On a reçu aujourd'hui des nouvelles de la Grosse-Isle qui portent à 1,700 le nombre des malades à terre, et à 500 celui à bord des navires.

—On écrit de la baie de Canso, le 26 mai : "On a reçu nouvelle ici par une goëlette, qu'un navire destiné à Québec, avec 400 passagers à bord, s'est perdu totalement aux îles Scatari, pendant l'ouragan de l'est de la semaine dernière ; et ce qui est plus triste à dire, c'est que six personnes seulement ont été sauvées."

—Nous annonçons avec regret que le steamboat St. Nicolas, appartenant à M. Basile Demers, a été détruit ce matin par un incendie qui se déclara à bord au moment où le bateau était échoué durant la basse-mer. On ignore comment le feu prit à ce navire, qui rendait des services importants aux cultivateurs de la côte sud en leur fournissant, avec la ville, une voie de communication régulière, prompte et peu coûteuse. On apprendra sans doute avec peine que M. Demers n'avait pas fait assurer son steamboat, et qu'il vient ainsi de perdre le fruit de ses économies, de longues années de travaux et d'un esprit d'entreprise malheureusement bien rare parmi les habitans de nos campagnes.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANGELLERIE

Il a plu à Son Excellence le général-général appeler au Conseil-Législatif, George Strange Boulton, de la ville de Cobourg, écuyers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de faire la nomination suivante, savoir :

Rémi Laterrière, Gentilhomme, pour être Notaire Public dans cette partie de la Province du Canada ci-devant Bas-Canada.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer les Messieurs suivants pour être Commissaires pour la Division Sommaire des Petites Causes en vertu de l'Acte 7 Vict. Cap 19, savoir :

Pour la Paroisse de St-Jean-Baptiste de Nicolet ; Charles Giroux, Henry Alexander Chillas, William Marsden, Pantaléon Brassard et George Proulx, écuyers, [Ancienne Commission datée le 16 avril, 1844, révoquée.]

FRANCE.

—Un bien cruel événement est ainsi saconté par le Journal de Montbrison :

"M. Paret, jeune homme de trente ans, qui avait quitté depuis quelque temps le monastère de la Trappe d'Aiguebelle pour rétablir sa santé, épuisée par les austérités, était, dimanche dernier, à dix heures du soir, occupé dans sa chambre à dérouiller avec la cendre de son foyer un vieux pistolet d'arçon chargé depuis plusieurs années ; le canon se trouve, par une imprudence extrême, dirigé contre la partie inférieure du ventre ; la pression opérée par le frottement arma le chien et le coup partit tout dans le ventre de M. Paret. La balle, lancée de bas en haut, traversa le cœur ; la mort dut être instantanée."

DÉCÈS.

Décédé en cette ville, le 30 du mois dernier, au couvent des Dames Ursulines. La Révérende Sœur Ste. Adélaïde (Dlle. Griffing) à l'âge de 26 ans, après une cruelle maladie de plus de deux ans, qu'elle a supportée avec un courage héroïque.

Au même lieu, trois jours plus tard, la Révérende Mère St. Olive (Delle. Mary Anne Wilkins) à l'âge de 25 ans, après quatre années de profession. La communauté perd dans la personne de cette jeune religieuse un de ses plus brillants sujets du pensionnat, une de ses institutrices distinguées. Née aux Etats-Unis, la Mère St. Olive avait reçu une excellente éducation, qu'elle avait généreusement consacrée à l'instruction des élèves de cet institut. Les profonds regrets que sa mort a fait naître dans le cœur de tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître sont les plus beaux éloges qu'on puisse faire de ses vertues.

MAISON DE PENSION.

LES Voyageurs qui sont dans le cas de visiter le beau village d'Industrie, trouveront chez le Soussigné un superbe logement et une bonne table en tout tems. Quelques Ecclésiastiques pourront avoir leur pension chez lui à la petite distance d'un arpent de sa maison au collège, aussi des voitures seront toujours prêtes à demande, partant de la Vallée ainsi que du village à St. Charles Barrommé.

Village d'Industrie, 14 juin 1847.

ET. PARTENAIS.

M. ROMUALD TRUDEAU, APOTHIKAIRE, a transporté son établissement du numéro 106 au numéro 111 au coin des rues St. Paul et St. Jean-Baptiste. Montréal, 20 mai 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de Transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut ; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il leur tient à leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 25 Mai 1847.

NOTRE ST. PERE LE PAPE PIE IX.

LES Soussignés informent respectueusement le Clergé et le Public en général qu'ils viennent de recevoir plusieurs centaines de PORTRAITS du nouveau Pape PIE IX, et qu'ils en ont réduits les prix d'une ECU à TRENTE SOUS.

—AUSSI—

Une très grande variété de GRAVURES SAINTES parmi lesquelles on peut remarquer celles du MEILLEUR CHOIX.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porté encore toute la fraîcheur des métiers.

Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or.

" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

" Damas brochés en or et couleurs.

" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

LES Etoiles sont assorties de couleurs, plusicurs à brochures riches.

LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reliefs riches, et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nourelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

AUX MM. DU CLERGE.

ON s'abonne à la Librairie des Soussignés :

A BROWNSON'S QUARTERLY REVIEW, publié à Boston.

ABONNEMENT 15s. par Année.

Et au UNITED STATES MONTHLY CATHOLIC MAGAZINE, publié à Baltimore

ABONNEMENT 15s par Année.

E. R. FABRE ET Cie.

Montréal, 9 avril 1847.

Rue St. Vincent, No. 3.

BOIVIN, ORFEVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, ensorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

Novembre 1846.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point l'abonnement pour moins de six mois Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, do vent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coute 8 schelins 8 deniers pour l'année

Table with 2 columns: Description of advertisement rates and corresponding prices in dollars and cents.

AGENS DES MELANGES RELIGIEUX.

- List of agents for religious magazines: M. E. R. FABRE, D. MARTINEAU, F. PILOTE, VAL. GUILLET.

PROPRIÉTAIRE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.

IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.